

L'impasse qui subsiste en Haïti est un rappel convaincant de l'importance de ces types d'efforts. Je pense que nous serions tous d'accord pour dire, rétrospectivement, que si les institutions démocratiques encore jeunes d'Haïti avaient reçu plus d'appui à la suite de l'élection du président Aristide, nous ne serions peut-être pas dans la situation difficile où nous nous trouvons aujourd'hui. À titre d'ami du secrétaire général, nous avons été pendant un certain temps les premiers à promouvoir les sanctions, le dialogue et la participation de notre pays à la présence des Nations Unies en Haïti, afin de restaurer la démocratie dans ce pays. En qualité de membres des Nations Unies en Haïti, nous avons fait pression pour que le Conseil de sécurité adopte sa récente résolution qui impose un renforcement des sanctions contre le régime de facto. Le Canada estime que les meilleurs moyens, à l'heure actuelle, de convaincre le régime illégitime d'abandonner le pouvoir sont d'envoyer des signaux fermes de notre engagement collectif en faveur de la démocratie et de notre détermination à voir le président Aristide reprendre ses fonctions.

Je voudrais dire un mot sur un autre pays de notre hémisphère dont les habitants ne bénéficient pas des avantages de la démocratie, - ce pays c'est Cuba dont l'adhésion à notre organisation est suspendue depuis 1962. Le Canada croit que l'isolation est malsaine par nature, surtout à un moment de transition important à Cuba. Nous avons tous intérêt, individuellement et en tant qu'organisation, à appuyer un processus de changement à Cuba qui soit positif et ordonné, et il y va également de l'intérêt de la population cubaine. Aussi le gouvernement canadien est-il en train d'examiner les moyens qui lui permettraient de mieux dialoguer avec Cuba. Nous estimons également qu'il est important pour l'OEA et pour Cuba d'examiner comment nous pouvons atteindre les objectifs des fondateurs de cette organisation quant à la participation de chacun des pays de l'hémisphère. Cuba fait partie de leurs visées. Dans une perspective d'avenir, il sera évidemment essentiel de tenir parfaitement compte de nos résolutions et de notre détermination à propos du respect des droits de la personne et de l'expansion de la démocratie.

Le renforcement des instruments et institutions relatifs aux droits de la personne dans l'hémisphère est un autre élément clé pour le gouvernement du Canada. Dans notre esprit, la Cour et la Commission interaméricaines sont des mécanismes uniques et extrêmement importants pour la protection et la promotion des droits de la personne dans la région. La défense des droits de la personne est l'un des principes fondamentaux de l'OEA et, à titre de pays membres, nous devons veiller à ce que l'on donne à ces institutions les moyens d'exécuter leur mandat pleinement, efficacement et objectivement. Cela veut dire qu'il faut non seulement accroître leurs ressources humaines et financières -